



Assemblée Générale de la FSPPMA

24 mars 2024



- 1 Le mot du Président.
- 2 Rapport moral et approbation.
- 3 Rapport financier : *présentation des comptes et bilan de l'exercice 2023.*
- 4 Rapport Commissaire aux Comptes, approbation et affectation résultat.
- 5 Vote cotisations statutaires AAPPM 2025.
- 6 Rapport externe.



J'ai le plaisir de vous accueillir pour cette nouvelle assemblée générale de la Fédération de Savoie de la Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques.

Comme l'année précédente, 2023 a connu une nouvelle période de sécheresse, cependant plus tardive et de plus faible intensité. A noter également des épisodes successifs de fortes crues en début d'hivers, qui ne sont vraisemblablement pas sans incidence sur les populations piscicoles. Les effets du changement climatique n'épargnent personne, même si les rivières savoyardes et leurs peuplements font encore preuve d'une certaine résilience.

La saison 2023, c'est aussi 4 grandes satisfactions :

1. L'augmentation du nombre total de vente de plus de 1%, soit plus de 25 000 cartes. C'est un signe fort de la fidélité de nos adhérents.
2. La délivrance de 11 000 cartes saisonnières qui témoignent de l'attractivité de nos territoires et qui renforcent l'image de la Savoie comme destination pêche. La qualité de nos paysages, la diversité de nos cours d'eau et lacs, sont des atouts que nous devons continuer à valoriser et développer.
3. L'augmentation de plus de 50% de l'activité fédérale, signe de notre engagement en faveur de la connaissance, la protection et la restauration de nos milieux aquatiques, ainsi que les efforts au profit du développement et de la promotion du loisir pêche.
4. La solidité de nos partenariats qui nous permettent de mieux répondre aux missions qui nous ont été reconnues par la loi sur l'eau de 2006.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers notre réseau, qui s'est mobilisé une fois de plus aux côtés de la Fédération, ainsi qu'à nos collaborateurs pour leur disponibilité et leur engagement. Un grand merci également à l'ensemble de nos partenaires pour leur accompagnement technique et financier, ainsi que pour leur fidélité depuis de très longues années.

Bonne saison 2024



Le Conseil d'Administration Fédéral s'est réuni à **4 reprises** avec un taux de présence très satisfaisant de l'ensemble des Administrateurs. À ces réunions, il convient d'ajouter notre Assemblée Générale qui s'est tenue le 26 mars 2023.

La Fédération consolide sa présence aux différentes instances et commissions, notamment :

- La Commission Départementale de la Nature des Sites et des Paysages – **CDNPS**,
- Le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques – **CODERST**,
- Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie – **CEN SAVOIE**,
- Le Parc National de la Vanoise - **PNV**,
- La Commission Technique Départementale de la Pêche,
- Les Comités de Pilotage des procédures contractuelles en cours (Contrat de bassin & Contrat Vert et Bleu).
- Le comité sécheresse.

Dans le cadre de nos partenariats, la Fédération participe également aux rencontres notamment avec **l'Agence de l'Eau, le Département, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, EDF, la CNR, ENEDIS et RTE**, entre autres.

Enfin, il faut souligner la participation du Président Fédéral et du Trésorier National, aux instances nationales (Conseil d'Administration de la FNPF) et de Bassin (Comité de Bassin Rhône Méditerranée et Union des Fédérations Départementales du Bassin Rhône Méditerranée Corse et Association Régionales des Fédérations de la Région Auvergne Rhône Alpes), ainsi qu'aux différentes commissions qui s'y rattachent.



1. Reunions du CA.

Comme d'habitude, ces réunions ont connu un ordre du jour fourni et le travail de votre Conseil d'Administration a principalement porté sur :

- La définition des priorités et la programmation de l'activité Fédérale.
- La mise en place et le suivi des conventions FNPF, Agence de l'Eau, Département, Région, EDF, CNR, RTE, ENEDIS et Crédit Mutuel pour 2023.
- L'étude et la validation des propositions des différentes Commissions (Barouchat et Police Eau & Pêche).
- L'examen des dossiers d'études et de travaux programmés par les AAPPMA et les dispositifs de financements associés.
- Les règles à appliquer pour ce qui concerne la gestion halieutique et les plans de repeuplement sous compétence de la fédération.
- Le suivi financier de la Fédération et la gestion des ressources humaines.

Les comptes rendus techniques des actions en faveur du développement du loisir pêche et de la gestion des milieux aquatiques, vous seront présentés dans le détail lors de cette assemblée générale.

2. Commissions fédérales et référents territoriaux.

Il convient d'ajouter également au travail de vos administrateurs, les **réunions des commissions**, ainsi que les **rencontres territoriales**, qui se sont tenues à l'initiative de leurs présidents respectifs.

A ce titre, il me paraît important de rappeler le lien fondamental qui unit AAPPMA et Fédération. Le SDDL adoptée en 2020 identifie clairement le besoin de renforcement de notre réseau associatif, qui passe entre autres par l'amélioration des échanges au-delà des canaux habituels d'information.

Chaque AAPPMA dispose ainsi d'administrateurs fédéraux référents, ces derniers sont aussi vos interlocuteurs privilégiés et doivent être sollicités sur tous sujets qu'ils vous sembleraient utiles d'aborder. Il appartient donc à chaque territoire, AAPPMA et administrateurs de développer leur coopération, ainsi que la méthodologie associée.



Comme vous pouvez le voir, les activités de la Fédération sont toujours aussi intenses et nécessitent toujours autant de savoir-faire, d'implication et de disponibilité.

Enfin la Fédération départementale poursuit toujours son rôle d'accueil auprès des jeunes générations par l'encadrement de nombreux stagiaires et la formation de deux alternants sous contrat d'apprentissage :

- Julie QUILLARD : Pour la poursuite de l'étude des réservoirs biologique en Combe de Savoie, la mise en place de l'observatoire piscicole et la reprise de l'APN Fédéral.
- Jules FENESTRAZ : En charge de la section opérationnelle de l'observatoire thermique , de la mise en œuvre des Pêches de Sauvetage et Transfert (PST) et d'une opération de diversifications des habitats.

Merci aux salariés des pôles technique, développement et Barouchat pour leur implication et leur constance dans la conduite rigoureuse de leurs missions respectives.

Merci à l'ensemble des bénévoles, présidents et représentants des AAPPMA savoyardes pour leur participation active au fonctionnement de la Fédération.

Merci enfin à l'ensemble des élus du Conseil d'Administration qui se sont mobilisés tout au long de cette année pour faire entendre nos remarques et nos propositions dans les instances auxquelles ils participent.

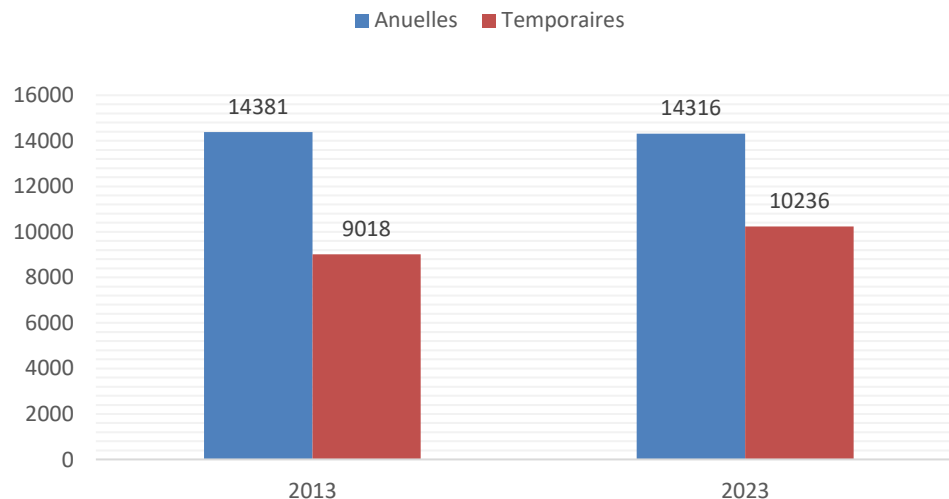
Délivrance des cartes de pêche 2023

Produits	2023	2022	Evolution
CPMA Majeure	7 365	7 514	-2,0%
Carte Personne Majeure	8 171	8 354	-2,2%
Carte Découverte Femme	733	763	-3,9%
CPMA Mineure	1 922	1 734	+10,8%
Carte Personne Mineure	2 201	1 969	+11,8%
Carte Découverte -12 ans	3 211	3 066	+4,7%
CPMA Hebdomadaire	1 515	1 316	+15,1%
Carte Hebdomadaire	2 766	2 546	+8,6%
CPMA Journalière	6 172	6 194	-0,4%
Carte journalière	7 470	7 455	+0,2%



2013/ 2023 : Des résultats satisfaisants sur la décade

Évolution 2013/2023



- **Stabilité** des effectifs annuels.
- Progression constante de 13,5 % des cartes temporaires → indicateur de **l'attractivité halieutique de la Savoie**



RAPPORT MORAL

Délivrance des cartes de pêche Pôle pêche de Barouchat

Saison	2022/2023
"Estivale"2023	-1,42%
"Réservoir" 2023/2024 *	7,00%

* 3 mars 2024

- Légère diminution saison « estivale ».
 - Fermetures exceptionnelles → 653 H. de vacances.

Externe	Siege	Barouchat	Total H.
193	284	176	653
30%	43%	27%	100%

- Progression de la saison « réservoir ».

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2013/2023
10559	11353	10478	10033	9870	9055	8558	7504	7723	7763	7653	?	-27,52%
1433	1588	1403	1231	1155	1411	1460	1494	1492	1291	1714	1834	19,61%
11992	12941	11881	11264	11025	10466	10018	8998	9215	9054	9367	?	-21,89%



Soutien des retenues EDF d'Altitude (10).

		2021	2022	2023
TRF	0+ (Kg)	35	71	54
TAC	0+ (Kg)	1600	1783	1600
	Portion (Kg)	6410	5960	5660
OBL	0+ (Nb)	6000	6000	12000
CRI	0+ (Nb)	0	1000	0

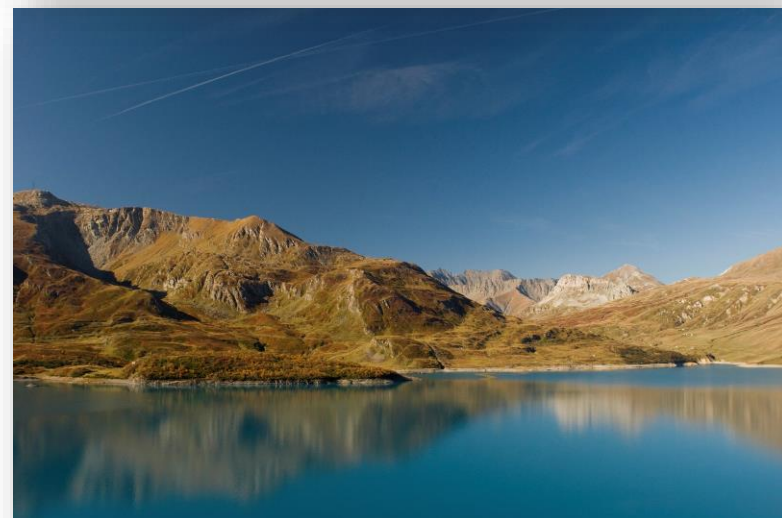
Repeuplement	63 712,00 €	63 465,00 €	63 357,00 €	97%
Hélicoptage	2 190,00 €	2 250,00 €	2 138,00 €	3%
Total charges	65 902,00 €	65 715,00 €	65 495,00 €	100%

Aides & participation	3 974,00 €	4 555,00 €	4 417,00 €	7%
AAPPMA	6 193,00 €	6 039,00 €	6 108,00 €	9%
FSPPMA	55 735,00 €	55 121,00 €	54 970,00 €	84%

Soutien du parcours de l'Arc à Termignon (TAC & OBR).

	2021	2022	2023
TAC (Kg)	140	140	140
OBR (Nb)	400	400	600

SPP Termignon	471,00 €	483,00 €	594,00 €	30%
FSPPMA	1 097,00 €	1 127,00 €	1 386,00 €	70%
Total	1 568,00 €	1 610,00 €	1 980,00 €	100%



Labellisation de deux nouveaux parcours « Famille » (AAPPMA Beaufort & Chambéry).

- **Plan d'eau de Marcôt à Beaufort-sur-Doron :**
 - Création de 3 pontons dont 1 PMR et pose de la signalétique officielle.
 - Coût : 24 221 € (Financement : Région 69.4%, FNPF 15.6%, Commune 8.3%, FSPMA 4.3%, AAPPMA 2.4%).

- **Plan d'eau de de Challes-Les-Eaux :**
 - Création de 2 pontons PMR et pose d'un abris pêcheur (travaux 2022) et pose signalétique officielle (2023).
 - Coût : 19 968 € (Financement : Commune 12.9%, FNPF 52%, FSPMA 16.6%, AAPPMA 18%, CISALB 0.5%).



Labellisation d'un nouveau parcours passion (AAPPMA Yenne).

- **Parcours pêche « Passion » sur le Rhône à Lucey :**
 - Pose de la signalétique officielle et repeuplement.
 - Coût : 7 822 € (Financement : Département 38.3%, CNR 25.6%, FNPf 20.9%, FSPPMa 9.7%, AAPPMA 5.5%).



Développement d'une offre de pêche en barque & kayak sur la retenue du Mont-Cenis (AAPPMA Modane).

- Achat d'une barque alu avec moteur électrique avec batteries et 4 kayaks + armement.
 - Convention de mise à disposition de la base nautique.
 - Coût : 22 528 € (Financement : Région 29.4%, EDF 17.8%, FSPPMa 52.8%).
- ➔ Demande modeste : Horaires de location à revoir. Mise à disposition sur St Guérin ?



Organisation d'une journée d'information et d'échanges le 9 juin 2023 au plan d'eau de Barouchat.

- 4 pôles :
 - Gestion milieux aquatiques.
 - Réglementation.
 - Développement loisir pêche.
 - Administratif & cartes de pêche.
 - Politique & élus.
- ➔ 58 participants avec 16 AAPPMA représentées



1ère participation à la Foire de Savoie du 8 au 18 septembre 2023.

- Mobilisation d'un salarié par jour sur 10j + un à deux bénévoles et élus.
 - Retour satisfaisant les week-ends mais faible fréquentation le reste du temps
- ➔ Emplacement à revoir?



Renouvellement de la signalétique d'information pêche/EDF sur l'ensemble des lacs de retenues du domaine public.

- Coût : 15 597 € (Financement : EDF 25.7%, FNPF 25.6%, FSPPM 48.7%).
- Rappel** : Communication annuelle pour la sureté à la pêche sur différents supports (risque lâchers d'eau et lignes électriques) + sorties de terrain dans le cadre des conventions de partenariat avec EDF et CNR.





Activité des GPP de la FSPPMA :

- **13** opérations et **266** pêcheurs contrôlés, **5%** en infraction.
- **Une faible demande d'appui** des AAPPMA.

Activité police pêche départementale et dédommagement civil :

- **73 GPP** en Savoie dont 18 simultanément sur plusieurs structures, **14 candidats formés**.
- **53 PV dressés** (68 infractions: cartes, grd lacs, réserve).
- **97% des PV pêche** sont issus des GPP, **18% des GPP verbalisent** (en augmentation).
- **Taux de dédommagement** au civil **se stabilisent à 72%** (=moyenne depuis 2009).

Coordination police pêche :

- Réalisation & impression des **mémentos GPP** (100u).
- **Opérations contrôles mixtes** GPP FSPPMA/AAPPMA.
- **1 formation GPP**. Pas de commande de tenues (changement de fournisseur & processus de commande FNPF).

Perspectives

- Signature & mise en application de la **convention parquets/FD73** en matière de dédommagements civils.
- Signature & mise en application de la **convention Gendarmerie/FD73** en matière de contrôle police pêche.
- Resserrer le lien FSPPMA/GPP/AAPPMA, **cibler, quantifier et valoriser l'effort de contrôle des GPP**.
- 2 commandes de tenues GPP (Fév. et Sept.), 1 formation GPP fin novembre.
- **Augmenter l'effort de contrôle** de la FSPPMA.
- **Prolonger les échanges entre les 12 FD** (journée technique police pêche du 14/02/24 à l'ARPARA).



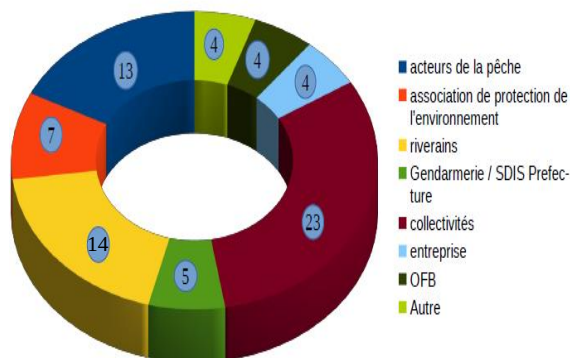
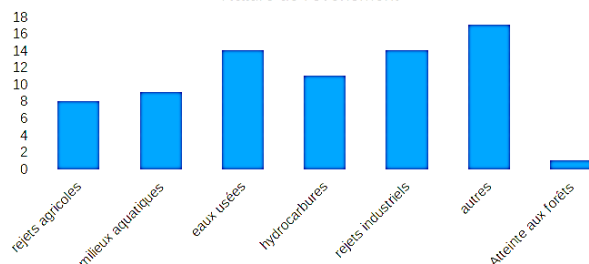
Evolutions de la réglementation pêche en Savoie (démarches faites en 2023) :

- **Harmonisation des 37 sites à réglementation spécifique** (3 types en 1^{ère} cat + 1 en 2^{nde} cat au lieu de 7).
- **Demande de fenêtres de captures** à titre expérimental (BRO : Lacs de Chevelu & TRF : Chéran).
- **Reclassement de 2 plans d'eau** en seconde catégorie (Challes Les Eaux, Marcôt).
- **Harmonisation de la taille légale de capture (TLC) des truites sur la Chaise** 73 et 74 (25cm).
- **Harmonisation de la TLC du brochet** du Bourget avec le reste du département (60cm).
- **Mise en place d'une caution liée au carnet de capture** option pêche en bateau Bourget (15€).

Perspectives

- Etude de la demande de diminuer la **TLC du lavaret sur le Bourget**.
- **Récolte de données** afin d'établir une **fenêtre de capture pertinente pour le brochet** à Chevelu.
- Eclaircissement des **conditions de pêche** sur les **cours d'eau limitrophes** encore non traités.
- Réflexion sur le **Live scope...**

Nature de l'évènement



74 signalements.

- **30** dont les origines sont **difficilement identifiables**,
- **44** dont les origines ont été identifiées le plus souvent par une enquête de terrain,
- **18 constats** réalisés par les **inspecteurs de l'environnement** ou la **gendarmerie**,
- **5** signalements avec un engagement de **poursuite pénale**,
- **6 suites administratives**,
- **19 interventions du SDIS** (faire cesser ou limiter pollutions),
- Rôle des SAAPL toujours essentiel en termes d'alerte (18%), au même niveau que les riverains. Les collectivités s'approprient la procédure (30 %).

Source DDT 73

Objectifs DDT 2024

- **Edition du guide relatif à l'accompagnement des collectivités** concernant leur pouvoir de police (déchets, réseaux, RSD) et amélioration de la coordination du réseau d'acteurs liés à l'eau.
- **Prise en charge des analyses d'eau** pour la caractérisation des pollutions si nécessaire.

Objectifs FSPMA 2024

- **Elaboration de l'application** permettant l'édition et la transmission d'une fiche de signalement via un téléphone portable = conditionné à la mise en place d'un formulaire sur « démarches simplifiées » par la DDT.

Sécheresse 2023.

14/04/23

Situation sécheresse de la Savoie d'après l'arrêté de limitation des usages de l'eau en vigueur



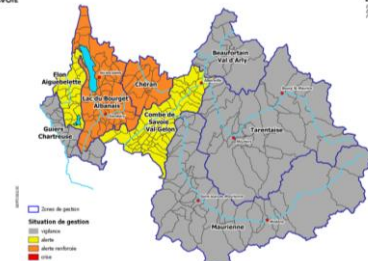
23/07/23

Situation sécheresse de la Savoie d'après l'arrêté de limitation des usages de l'eau en vigueur



18/08/23

Situation sécheresse de la Savoie d'après l'arrêté de limitation des usages de l'eau en vigueur



09/10/23

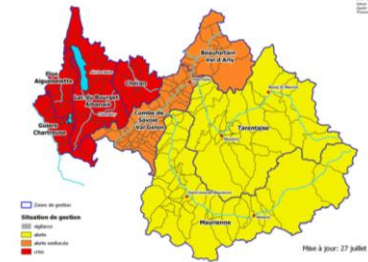
Situation sécheresse de la Savoie d'après l'arrêté de limitation des usages de l'eau en vigueur



15/11/23 fin des restrictions

27/07/22

Situation sécheresse de la Savoie d'après l'arrêté de limitation des usages de l'eau en vigueur



04/10/22

Situation sécheresse de la Savoie d'après l'arrêté de limitation des usages de l'eau en vigueur



- **Contrôles OFB:** irrigation, stations de lavage, arrosages municipaux, équipements de loisirs, prélèvements domestiques en cours d'eau....

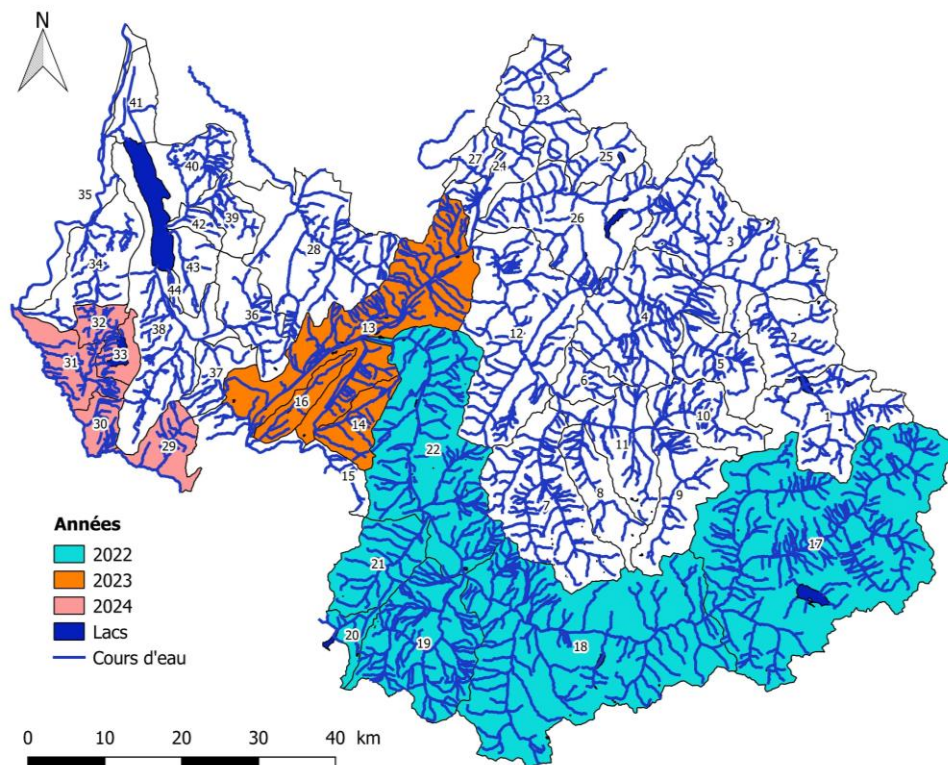
Gestion du Grand Cormoran.

Etudes d'impacts en cours, réalisées par 4 FDAAPPMA (l'Aude, les Vosges, le Lot-et-Garonne et la Haute-Loire) avec l'objectif de quantifier l'impact de l'espèce sur différentes populations piscicoles.

➔ Les données serviront à appuyer les futures demandes de tir sur les **eaux libres** à la suite de l'arrêté triennal en cours (2023-2025).

142 opérations : 110 PI, 11 PST (0 sécheresse), 12 PS, 8 prospections APP, 1 PCI.

- Suivi de gestion (piscicole & règlementaire).
- Mise à jour PDPG/acquisitions complémentaires.
- Suivi des gains restauration morpho & continuité.
- Etude sur la caractérisation des R.Bio.
- Etudes/diagnose à l'externe.



Etude réhabilitation de la truite de souche MED sur le bassin de la Haute Isère (AAPPMA BSM).

Contexte :

- Utilisation du Modèle démo-génétique MEDITERRANEA (Outil d'aide à la décision à l'élaboration du plan de conservation de la population de TRF méditerranéenne native sur le bassin de la Haute Isère).

Objectif :

- Augmenter l'aire de répartition des TRF MED sur le bassin de la haute Isère.

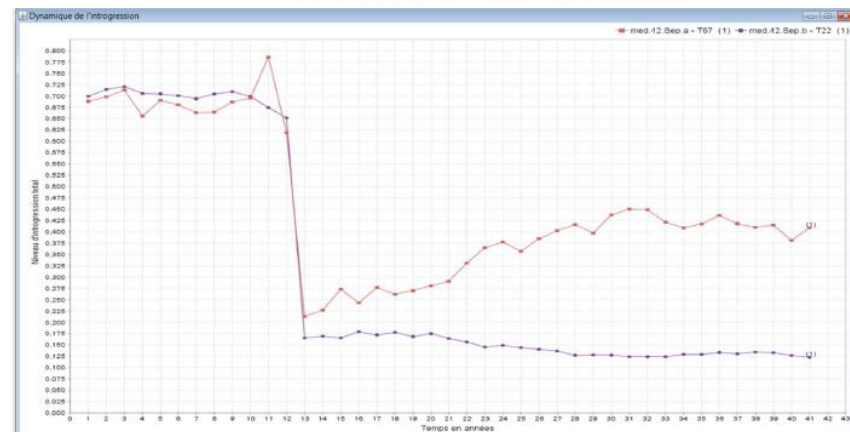
Etat actuel :

- Population TRF viable et stable (génétique à « l'équilibre »).
- Faible risque de progression du taux d'introgression des populations de truite de lignée MED directement situées en aval des populations.

→ **2 sites conformes, isolés**, en amont du bassin (aval Bge. Chevril) identifiés pour mettre en application le modèle et créer des pools de truites de souche MED.

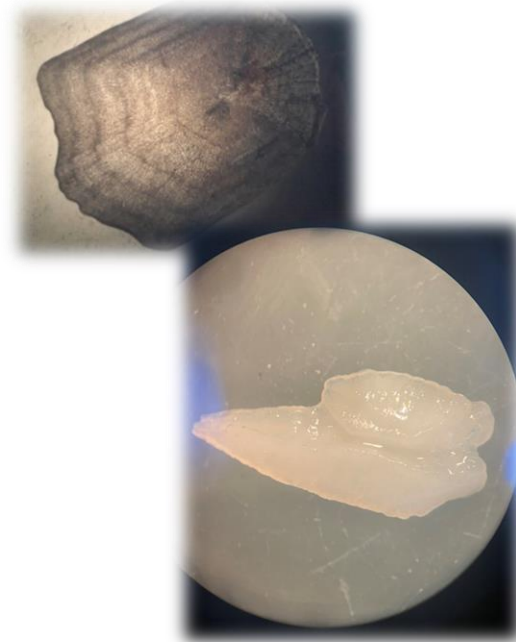


2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Etude / Modélisation						
		Enlèvement des truites de souche ATL				
				Transfert truites de souche MED		
					Suivi recolonisation + génétique	



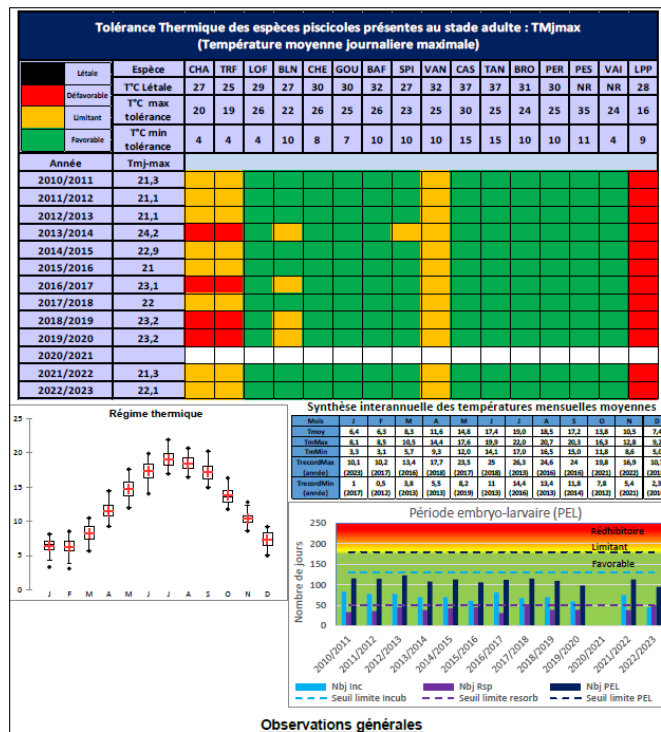
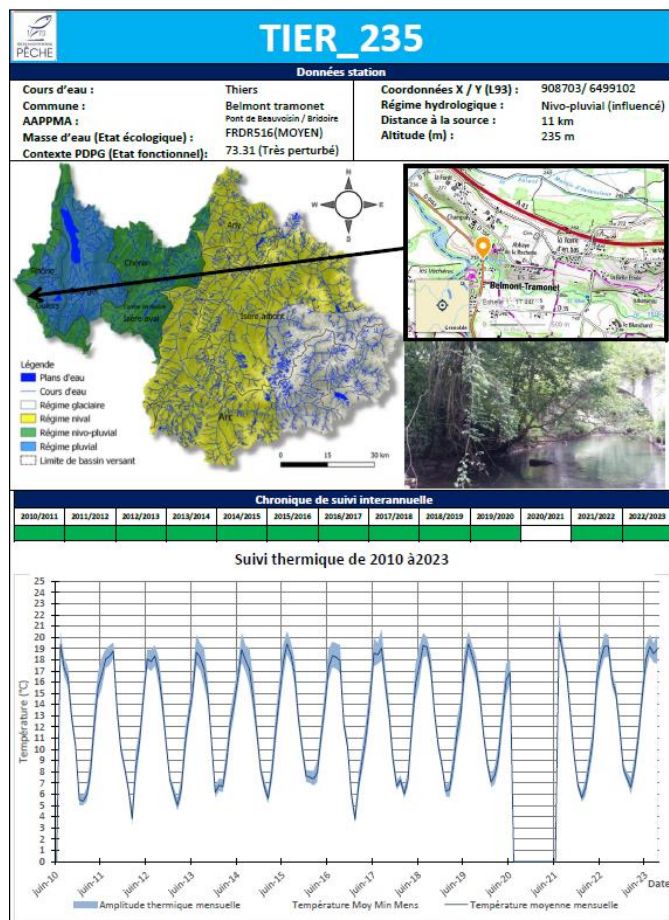
Autres études encadrées par la FSPMA → évolution des modes de gestion & préservation des stocks piscicoles.

- **Etude de la fonctionnalité écologique des cours d'eau du bassin versant de la Deysse** (AAPPMA d'Aix les bains, CVB du lac du Bourget).
 - *Suivi : diagnostic thermique, piscicole, frayères, habitats, pressions (continuité, pollutions...)*
- **Suivi de l'efficacité des modes de gestion piscicole** (AAPPMA de la Gaule des Coudans)
 - *Outil : fluoromarquage.*
- **Suivi du pacage lacustre sur les lacs du Bourget et Aiguebelette** (AAPPMA Aiguebelette, AAPPMA Chambéry, AAPPMA Aix les bains)
 - *Outil : fluoromarquage.*
- **Suivi structure aquacole des Nantieux** (AAPPMA de Moutiers)
 - *Outil : Analyses génétiques.*
- **Suivi de la fonctionnalité de la restauration de la continuité** des seuils l'usine du Chatelard sur la Neuvache.
- Etude diagnostic piscicole et enjeux continuité sur le Dorinet et Argentine.
- Etude diagnostic piscicole et enjeux Doron de Bozel & D. Allues.
- Suivi thermique Bens.
- ...



Observatoire thermique et piscicole des cours d'eau et lacs naturels d'altitude de Savoie.

Mesurer l'évolution des profils thermiques & suivre l'état de fonctionnalité des peuplements piscicoles
« Appréhender les effets du réchauffement climatique & caractériser l'état écologique des cours d'eau »



Observations générales

Le Thiers au niveau de Belmont tramonet (confluence avec le Guiers), possède un profil thermique qui se répartit sur une plage de températures moyennes allant de 6°C à 19°C avec des pics de chaleurs atteignant 26°C durant la période estivale.

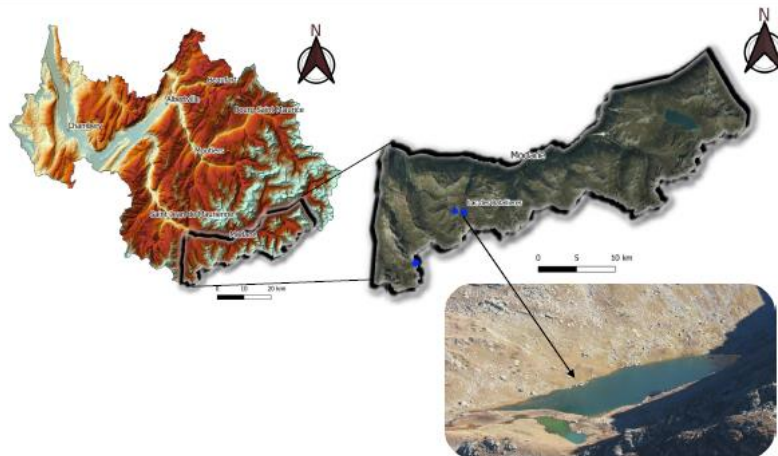
L'évolution du profil thermique suit une légère tendance à la hausse, mais reste tamponnée par les apports phréatiques de la Broidoire située à l'aval du lac d'Aiguebelette. Les conditions thermiques du Thiers restent néanmoins limitantes voir défavorables pour la truite et ses espèces d'accompagnement. À l'inverse, les espèces plus tolérantes, issues du lac d'Aiguebelette (brochets, tanches, perches) évoluent dans des conditions thermiques favorables.

Tmj : Température moyenne mensuelle ; Calculé sur la base de la moyenne des températures moyennes journalières.
Thmax : Température mensuelle Maximale ; Calculé sur la base de la moyenne mensuelle des températures maximales journalières.
Thmin : Température mensuelle Minimale ; Calculé sur la base de la moyenne mensuelle des températures minimales journalières.

Lac des Bataillères

Massif : Cerces
Commune : Orelle
Exposition : Sud

Coordonnées Lambert : X 932 620 / Y 2 024 760
Altitude : 2422 m
Date d'équipement : 12/10/13



Carte 14 Localisation du lac des Bataillères

Caractéristiques morphométriques lacustres :

Superficie totale	Zone littorale	Profondeur maximale	Ligne de rivage	Indice de creux	Indice de compacité
3.14 ha	A déterminer	10.5 m	930 m	C = 0.06	I = 1.48

Tableau 23 Caractéristiques morphométriques lacustres du lac des Bataillères

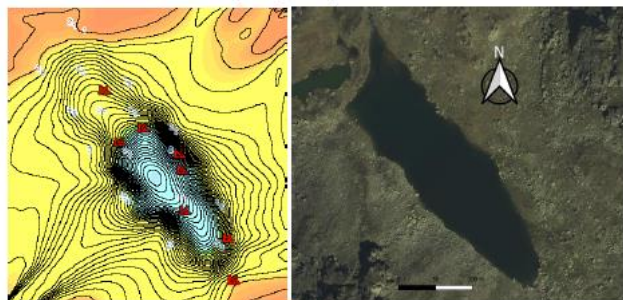
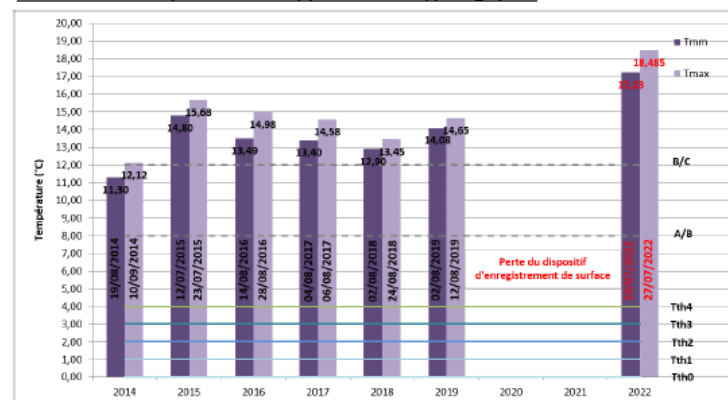


Figure 13 Bathymétrie et morphologie du lac des Bataillères

Variables de températures et appartenance typologique :



Graphique 68 Evolution typologique du lac des Bataillères

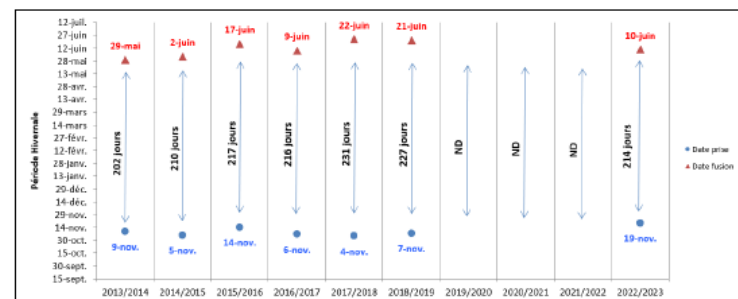
Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Typologie de Martinot & Rivet 1985	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Typologie de Degiorgi & al. 2008	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Tableau 24 Evolution de l'appartenance typologique du lac des Bataillères

Micticité :

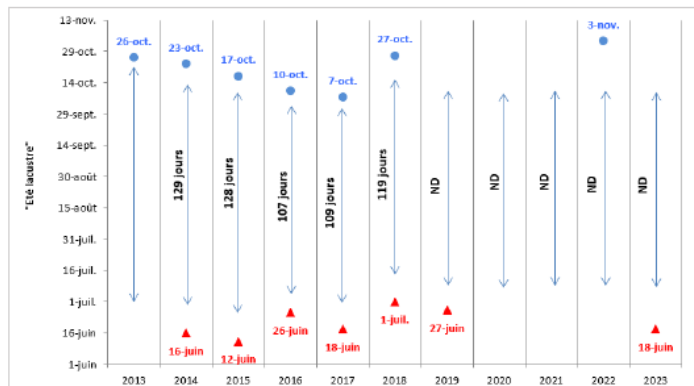
DIMICTIQUE

Caractérisation de la période de prise en glace :



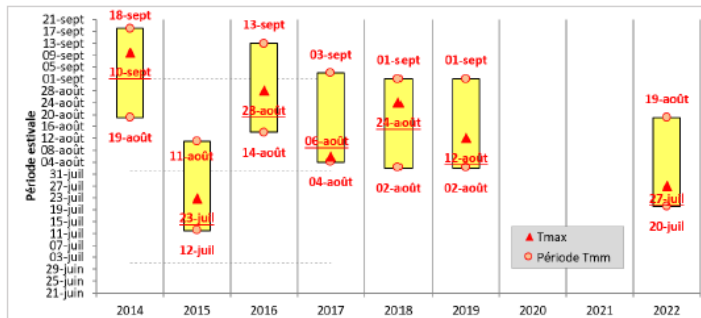
Graphique 69 Comparaison interannuelle de la période de prise en glace du lac des Bataillères

Caractérisation de « l'été lacustre » :



Graphique 70 Comparaison interannuelle de la période estivale du lac des Bataillères (durées et dates d'ouverture)

Caractérisation de « la période la plus chaude (Tmm) » :



Graphique 71 Comparaison interannuelle de la période des 30 jours consécutifs les plus chauds du lac des Bataillères

Remarques et observations :

Le lac des Bataillères a été équipé dès octobre 2013. La chronique de suivi thermique est relativement complète depuis cette date. Le thermographe enregistreur de surface a en revanche été perdu entre 2020 et 2022, justifiant l'absence de données de surface au sein de ce pas de temps. L'analyse des variables discriminantes se voit donc être limitée entre 2020 et 2022.

Du point de vue du régime thermique : Celui-ci présente un fonctionnement typiquement dimictique caractérisé par un overturn printanier et automnal marqué ainsi qu'une stratification thermique stable au cours de la période estivale. La thermocline se situe aux alentours de 5 mètres de profondeur induisant un différentiel de 5°C entre les températures de fond et de surface (CF graphique 72).

Cette stratification thermique est en revanche moins marquée durant la période hivernale.

La période de capture par les glaces du lac des Bataillères dure entre 6.3 et 7.3 mois. La prise en glace s'opère début novembre tandis que la fusion a lieu entre la mi-mai et la mi-juin suivant les années.

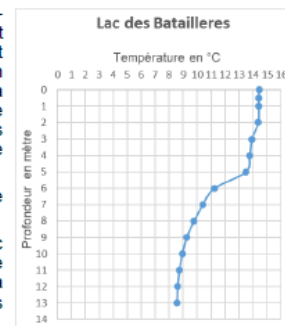
Durant cette période, le différentiel thermique reste stable, mais est cependant caractérisé comme une période de températures homogène vis-à-vis des métriques de calcul.

En effet, l'écart entre les températures de fond et de surface est inférieur à 1°C, caractérisant de ce fait une homogénéité thermique des masses d'eau de surface et de fond durant la période hivernale.

Il est à noter que le profil thermique de prise en glace de fond suit une constante augmentation au sein de la période au même titre que les températures de surfaces qui de plus, subissent une perte thermique de 1°C en moyenne à l'approche de la fin de période de prise en glace (CF graphique 73)

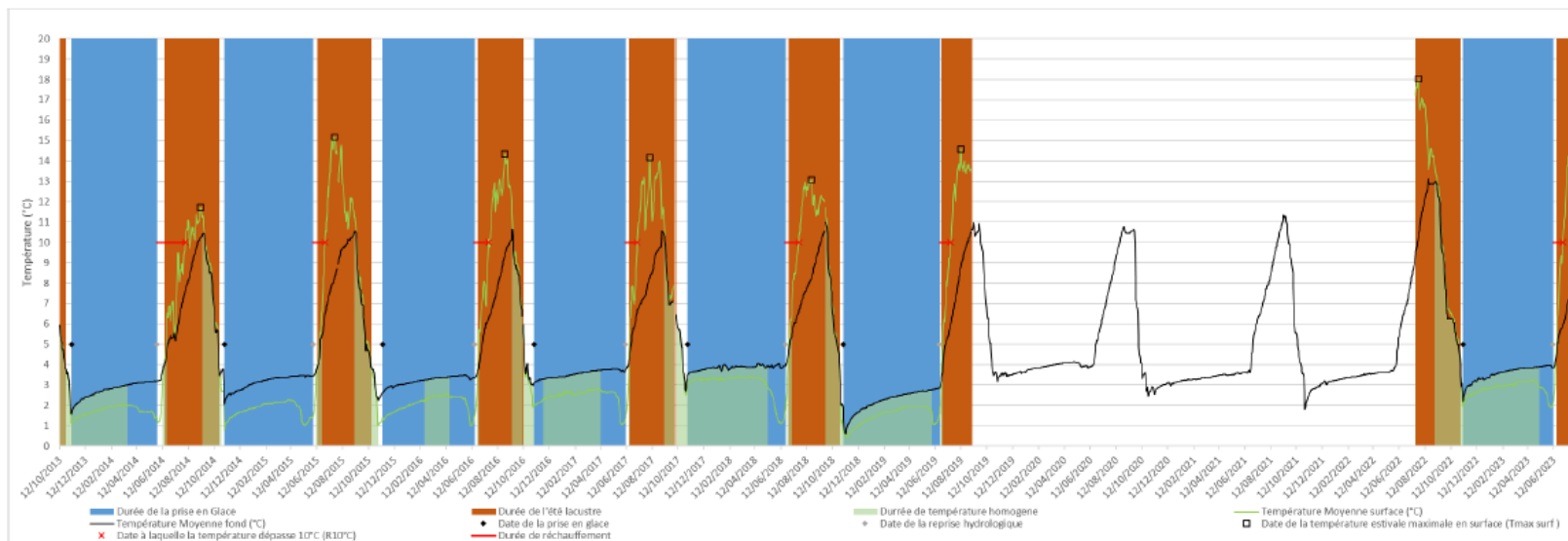
« L'été lacustre » du lac des Bataillères s'installe rapidement au moment de l'overturn printanier entre la mi-juin et fin juin. Celui-ci dure entre 3 et 4 mois pour s'achever entre fin octobre et début novembre.

L'été le plus chaud du suivi disponible est celui de l'année 2022 (Tmax = 18.5°C ; Tmm = 17.20°C, à l'image de la canicule nationale et des nouveaux records historiques. Si l'été 2014 est le plus frais du suivi (Tmax = 12.12°C ; Tmm = 11.30°C), il est cependant le plus long (129 jours). Nous rappelons que les données estivales de l'année 2021/2022 sont incomplètes, il n'a donc pas été possible de calculer la durée totale de l'été lacustre 2022 qui aurait probablement été l'été lacustre le plus long de la chronique de suivi.



Graphique 72 Profil thermique de la colonne d'eau du lac des Bataillères (30/07/2015)

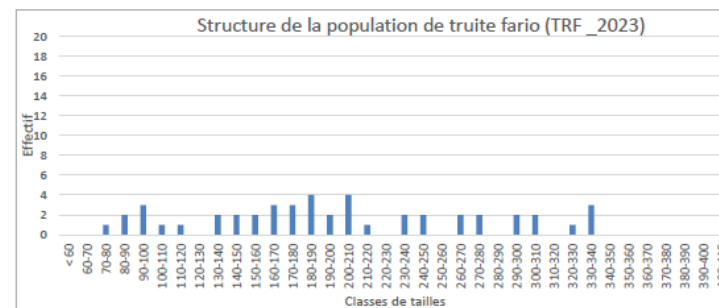
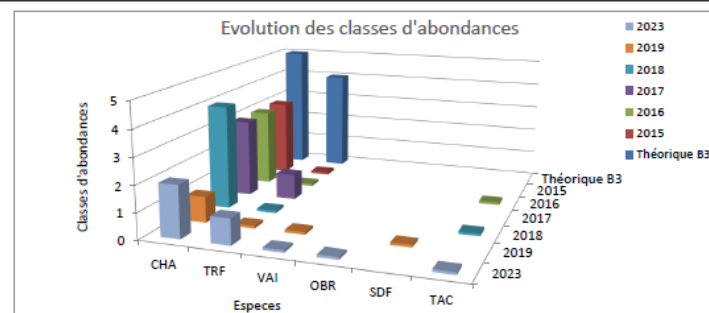
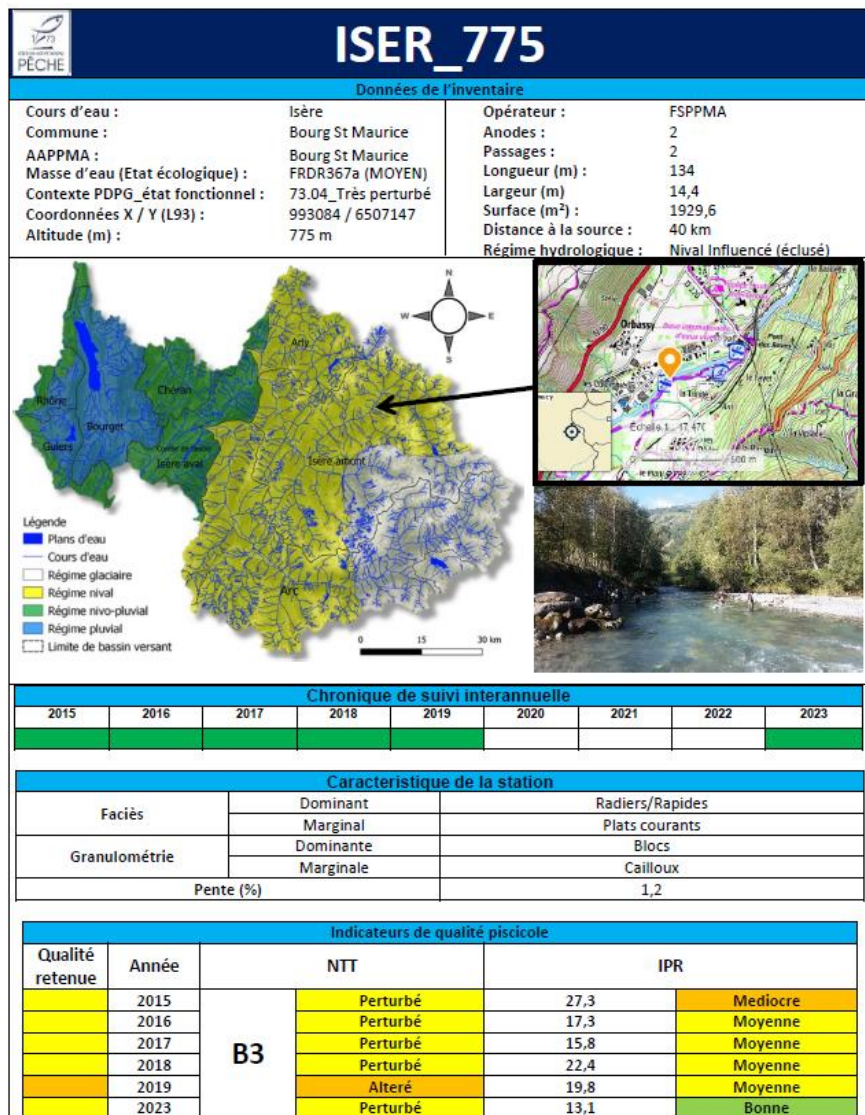
Suivi des températures journalières :



Graphique 73 Variables indicatrices et comparaison de la température moyenne journalière de fond et de surface du lac des Bataillères (période de suivi : 30/07/15 au 12/08/23)

Année	Date de prise en glace (PG)	Date de la reprise hydrologique (RH)	Durée de la prise en glace (PG)	Date à laquelle la température dépasse 10°C (R10°C)	Durée de réchauffement (j)	Date de la température estivale maximale moyenne en surface (Tmax surf)	Date de début overturn estival	Date de fin overturn automnal/hivernal	Durée de l'été lacustre (j)	Durée de la période de température homogène automnale/hivernale	Durée de la période de température homogène printanière
2013/2014	09/11/2013	29/05/2014	202,00	05/08/2014	69,00	10/09/2014	ND	26/10/2013	ND	159,00	9,00
2014/2015	05/11/2014	02/06/2015	210,00	01/07/2015	30,00	23/07/2015	16/06/2014	23/10/2014	129,00	45,00	14,00
2015/2016	14/11/2015	17/06/2016	217,00	22/07/2016	36,00	29/08/2016	12/06/2015	17/10/2015	128,00	115,00	4,00
2016/2017	06/11/2016	09/06/2017	216,00	08/07/2017	30,00	06/08/2017	26/06/2016	10/10/2016	107,00	187,00	3,00
2017/2018	04/11/2017	22/06/2018	231,00	24/07/2018	33,00	24/08/2018	18/06/2017	07/10/2017	109,00	241,00	9,00
2018/2019	07/11/2018	21/06/2019	227,00	18/07/2019	28,00	11/08/2019	01/07/2018	27/10/2018	119,00	251,00	5,00
2019/2020	ND	ND	ND	ND	ND	ND	27/06/2019	ND	ND	ND	ND
2020/2021	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2021/2022	ND	ND	ND	ND	ND	27/07/2022	ND	ND	ND	ND	ND
2022/2023	19/11/2022	10/06/2023	214	10/06/2023	ND	ND	20/07/2022	03/11/2022	107	250	5
2023/2024					25		18/06/2023				

Graphique 74 Récapitulatif des valeurs liées aux variables discriminantes du lac des Bataillères



Observations générales

L'Isère à l'aval du barrage de Montrignon, présente un peuplement piscicole globalement perturbé, sans évolution significative dans le temps. La présence de l'ombre en 2023 exprimée par 1 seul individu surclasse considérablement le score de l'IPR, le faisant passer de 21, 6 (Médiocre) à 13, 1 (Bonne). La classe de qualité de l'IPR en 2023 est donc à nuancer et n'est pas représentative de la qualité piscicole de la station.

Depuis 2015, 6 espèces ont été échantillonnées : Le chabot, la truite fario, le vairon, l'ombre commun, le saumon de fontaine et la truite arc en ciel.

Parmi ces 6 espèces, 3 (la truite arc en ciel, le saumon de fontaine et l'ombre commun) sont issues de l'investissement halieutique. La présence du vairon est quant à elle liée au barrage de Montrignon situé à l'amont de la station.

Le peuplement présente des classes d'abondances sous-représentées par rapport aux abondances théoriques attendues.

Les abondances de la truite fario sont ainsi qualifiées par la seule présence de l'espèce (0,1) à très faible (1) pour les plus fortes densités observées en 2023.

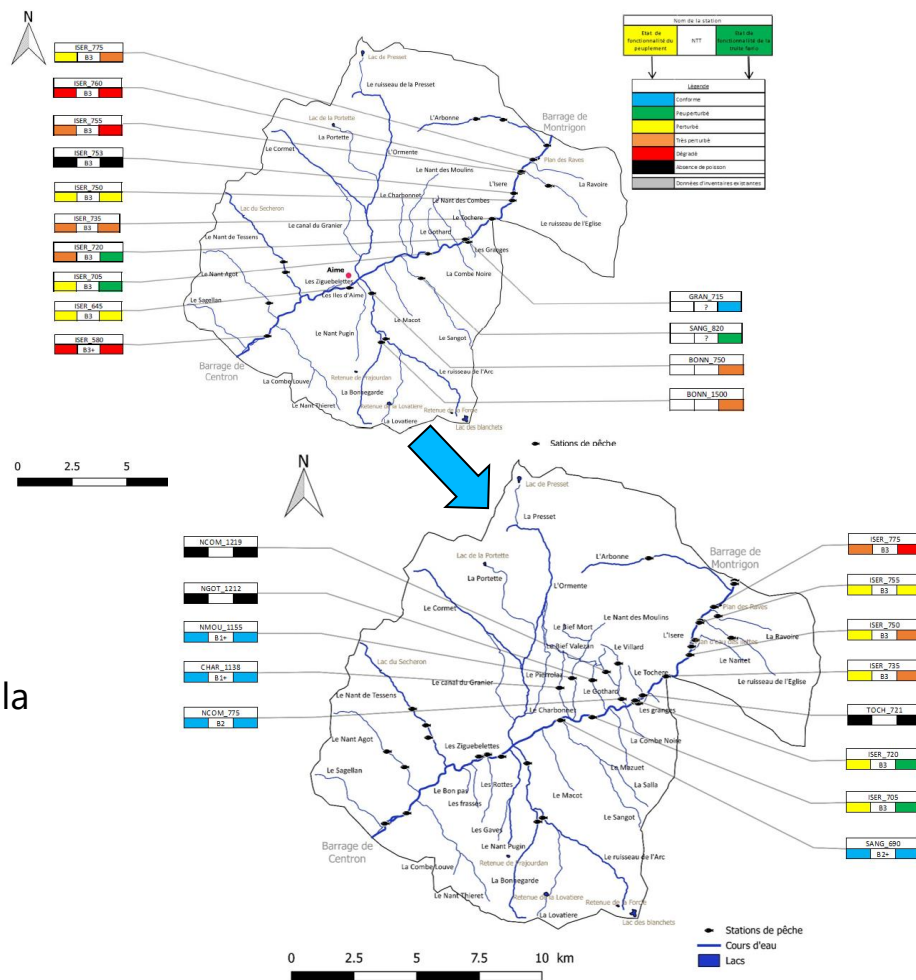
Ce contraste entre les densités théoriques et observées est similaire pour le chabot et met d'ores et déjà en avant l'aspect peu fonctionnel du milieu.

La structure déséquilibrée de la population de truite reflète l'état perturbé du cours d'eau avec une sous-représentation de l'ensemble des classes d'âge, particulièrement les jeunes stades (alevins et juvéniles).

Mise à jour du PDPG, élaboration des PGP.

- Actualisation des informations :
 - Microcentrale.
 - SDAGE 2022-27.
 - Etat ROE.
 - ARP frayères de 2023.
 - Repeuplement de 2018 à 2022.
 - Diagnostic piscicole de 2013 à 2022.

- Agrément par Préfet courant 2024.
- A partir de juillet : rencontre des AAPPMA pour la réalisation des PGP (Plan de Gestion Piscicole).
 - ➔ BV Val d'Arly, Isère, Arc et Chéran.



Restauration de l'étang de Reculfort (AAPPMA Guiers Thiers).

Sécurisation du plan d'eau :

- Changement des moines de vidange.
- Suppression du petit étang.
- Renforcement de la digue.

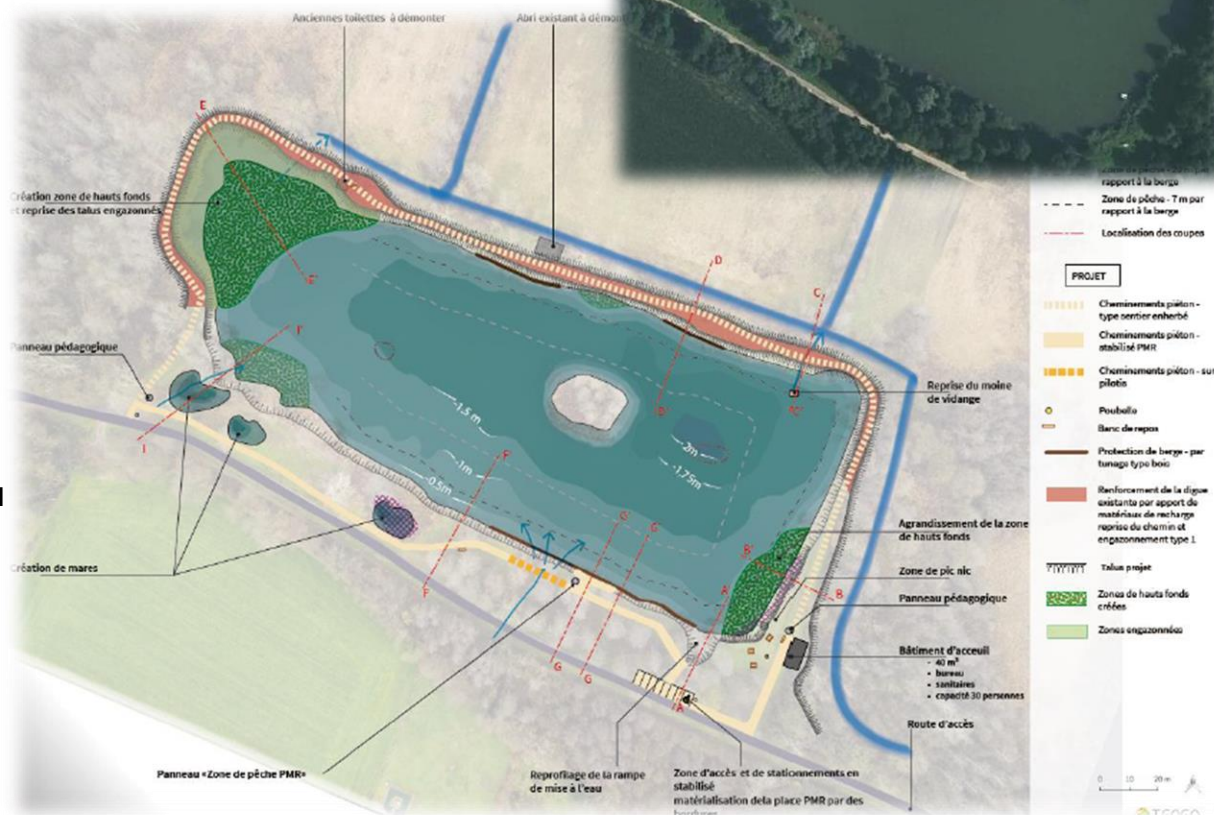
Diversification des habitats :

- Création 3 mares.
- Création de Haut Fond.
- Traitement de Rénouée.

Accueil public :

- Maintien et allongement du secteur PMR.
- Cheminement stabilisé.
- Panneau pédagogique.

➔ En phase PRO en 2024



Restauration du ruisseau des Ratelières à Marthod (AAPPMA d'Ugine).

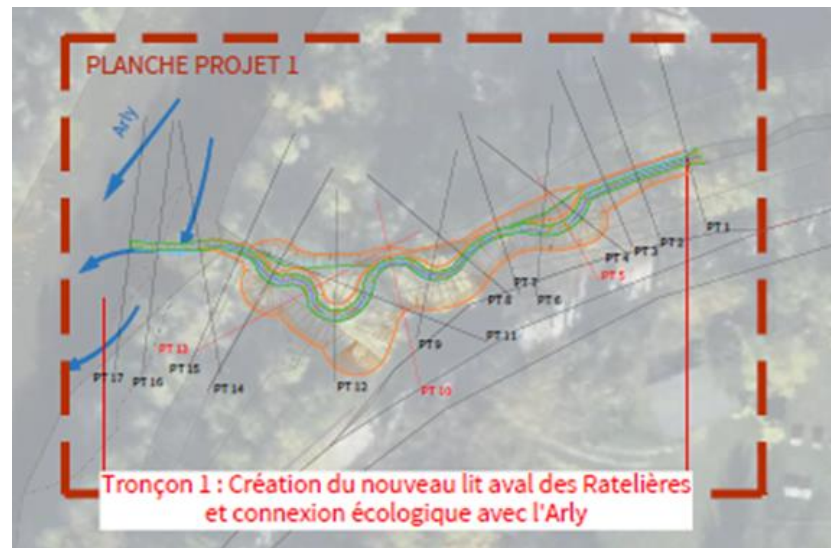
Travaux :

- Restauration de la continuité écologique entre le ruisseau des Ratelières et l'Arly.
- Création d'un nouveau lit.
- Suppression de 3 buses.



AVANT TRAVAUX (après débroussaillage)

APRES TRAVAUX



Gains écologiques :

- 200 m de ruisseau rendu accessible pour les espèces de l'Arly (notion de zones refuges, recrutement favorable aux TRF...)
- Diversification des habitats et des écoulements pour les espèces cibles (TRF, APP)

Restauration de la continuité écologique du barrage Jiguet sur l'Arrondine (AAPPMA de Flumet).

Maitrise d'Ouvrage Déléguée (MAOD) encadrant les volets **techniques, administratifs et financiers**

Travaux :

- Suppression d'un obstacle à la continuité
- Ouverture du lit et reprise du lit sur 250 ml



Gains écologiques :

- Ouverture d'un linéaire de 2,5 km
- ➔ Poursuite : Reprise du secteur dégradé
+
Suivi piscicole



Statuts AAPPMA :

Article 29 : Dans le cadre d'un dispositif réciproitaire, les cotisations statutaires sont fixées chaque année au cours d'une Assemblée Générale de la Fédération Départementale.

Prix cotisations statutaires AAPPMA 2024 :

- « Personne Majeure » : 27,50 €
- « Découv. Femme » : 10,90 €
- « Personne Mineure » : 10,40 €
- « Découv. -12ans » : 3,00 €
- « Hebdomadaire » : 12,10 €
- « Journée » : 6,90 €

Propositions des cotisations 2025 :

- « Personne Majeure » : 27,50 €
- « Découv. Femme » : 10,90 €
- « Personne Mineure » : 10,40 €
- « Découv. -12ans » : 3,00 €
- « Hebdomadaire » : 12,10 €
- « Journée » : 6,90 €

Augmentation CPMA selon décision AG FNPF.

Cotisations FD et AAPPMA ajustées en fonction de l'augmentation CPMA.



Photo : NFM

Gestion des fermes aquacoles



Ulrich COTTET

Technicien principal

Service Santé Protection Animales/Pôle vétérinaire



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| DDETSPP de Savoie



FEDERATION DE SAVOIE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
RESULTAT AU 31/12/2023

	ACTIVITE TRADITIONNELLE			BAROUCBAT			TOTAL 2023	TOTAL 2022
	31/12/2023	31/12/2022	%	31/12/2023	31/12/2022	%		
Produits								
Ventes de cartes et timbres	387 127	382 539	1%	180 406	171 732	5%	567 533	554 271
Subventions d'exploitation	879 721	292 426	NS	19 938	15 603	28%	899 659	308 029
Autres recettes	18 962	64 636	-71%	50 624	52 198	-3%	69 585	116 834
Produits divers de gestion	26	79	-67%	0	0		26	79
Reprise de fonds dédiés	95 244	112 933	-16%				95 244	112 933
Reprise sur provisions	0	6 224	-100%	41	384	-89%	41	6 608
Produits cession des immobilisations	8 300	0						
Pv domaine public	1 165	1 166	0%				1 165	1 166
Remboursement frais	2 264	92	NS				2 264	92
Autres produits (transfert de charges)	120 865	121 567	-1%	42 250	47 250	-11%	163 115	168 817
Produits financiers	19 883	6 327	NS				19 883	6 327
Produits exceptionnels	4 841	0		0	0		4 841	0
Total des produits	1 538 397	987 989	56%	293 259	287 167	2%	1 831 656	1 275 156
Charges								
Achats de matières et autres appro.	206 591	210 760	-2%	200 758	195 372	3%	407 349	406 132
Autres achats et charges externes	600 932	270 456	NS	16 472	14 941	10%	617 404	285 397
Impôts et taxes	5 973	6 109	-2%	1 604	3 281	-51%	7 577	9 390
Charges de personnel	363 932	297 457	22%	67 289	68 306	-1%	431 221	365 762
Dotations aux amortissements	123 163	96 582	28%	4 267	4 916	-13%	127 430	101 498
Dotations fonds dédiés	206 982	45 797	NS				206 982	45 797
Dotation provision pour risque								
Charges diverses gestion courante	89	32	NS	10	225	-96%	99	257
Intérêts des emprunts	620	655	-5%				620	655
Subventions versées	46 955	42 293	11%	0	0		46 955	42 293
Charges exceptionnelles	11 129	2 779	NS	646	1 873	-65%	11 775	4 653
Total des charges	1 566 366	972 919	61%	291 046	288 914	1%	1 857 412	1 261 832
RESULTAT	-27 969	15 070	NS	2 213	-1 746	NS	-25 756	13 324

FEDERATION DE SAVOIE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

RESULTAT AU 31/12/2023

COMPTES DE PRODUITS	ACTIVITE TRADITIONNELLE			BAROUCCHAT			TOTAL 2023
	31/12/2023	31/12/2022	%	31/12/2023	31/12/2022	%	
Ventes cartes et timbres							
Timbres fédéral	250 368	256 660	-2%				250 368
Cartes Barouchat				180 406	171 732	5%	180 406
Cartes réciprocité 74	42 454	40 116	6%				42 454
Cartes femmes	7 623	7 935	-4%				7 623
Cartes hebdo/vacances	23 788	21 386	11%				23 788
Cartes jeunes	20 689	18 016	15%				20 689
Cartes journées	29 880	27 584	8%				29 880
Cartes découvertes	9 633	8 432	14%				9 633
Cartes offre automne	2 692	2 410	12%				2 692
Timbres bateaux	0	0					0
Sous total	387 127	382 539	1%	180 406	171 732	5%	567 533
Autres recettes							
Ventes de repas, boissons, matériels de pêche				48 824	51 348	-5%	48 824
Part Restauration Glandon	0	0					0
Prestations diverses	17 193	63 243	-73%	1 800	850	NS	18 993
Location garage	600	630	-5%				600
Pass pêche	554	298	86%				554
Frais expédition cartes et DVD	615	465	32%				615
Sous total	18 962	64 636	-71%	50 624	52 198	-3%	69 585
Subventions d'exploitation							
Subv FNPF alevinage	48 841	50 022	-2%				48 841
Subv dépliant	5 000	1 500	NS				5 000
Subv conseil général	10 862	13 553	-20%	14 138	11 447	24%	25 000
Partenariat Crédit Mutuel	1 500	1 500	0%	500	500	0%	2 000
Subv convention EDF sécurité	2 500	2 500	0%				2 500
Subv EDF Guides Rivières	5 000	5 000	0%				5 000
Subv Héliportés lacs montagne	5 221	4 451	17%				5 221
Subv étude dérasement moulin Jiguet	0	45 020	-100%				0
Subv dérasement barrage Jiguet	349 164						349 164
Subv étude continuité EDF Neuvache	3 359	3 450	-3%				3 359
Subv accord cadres AE	86 405	57 377	51%	5 300	3 656	45%	91 705
Subv création 11 parcours passion	15 661	18 300	-14%				15 661
Subv formation GPP	1 400	800	75%				1 400
Subv habillement GPP	0	1 248	-100%				0
Subv habillement APN	741	0					741
Subv acquisition matériel PE	893	0					893
Subv acquisition matériel APN	0	0					0
Subv travaux de restauration seuil rizerie	711	0					711
Subv PDPG	4 605	0					4 605
Subv suivi thermique du Bens	1 585	1 453	9%				1 585
Subv parcours Rhône Lucey	0	4 000	-100%				0
Subv réalisation PGP AAPPMA	0	8 600	-100%				0
Subv stand promotionnel Savoie pêche	0	5 000	-100%				0
Subv observatoire thermique et piscicole	16 769	0					16 769
Subv formation des élus AAPPMA	1 500	0					1 500
Subv aménagemt halieutique Barouchat	110 000	8 000	NS				110 000
Subv étude Argentine et Dorinet	0	4 403	-100%				0
Subv parcours plan d'eau de Marcot	5 782	0					5 782
Subv restauration ruisseau des glaires	1 836	0					1 836
Subv étude restauration ruisseau ratelière	1 650	7 700	-79%				1 650
Subv travaux restauration ratelière	78 765						78 765

Subv FNPF acquisition matériel	7 466	10 000	-25%				7 466
Subv signalétique des retenues EDF	7 992	0					7 992
Subv étude restauration Blachères	0	9 936	-100%				0
Subv étude refuge Guiers et Chéran	0	4 191	-100%				0
Subv AVP restauration étang de reculfort	8 719	0					8 719
Subv pacage lacustre COR et OBL	5 700	0					5 700
Subv travaux restauration bial	0	992	-100%				0
Subv bras secondaire isère & petite isère	1 963	0					1 963
Subv supports pédagogiques	725	0					725
Subv foire de savoie	500	0					500
Subv étude réhabilitation MED Haute Isère	1 271	1 500	-15%				1 271
QP des subv. d'invest. virées au résultat	68 894	30 999	NS				68 894
Subventions antérieures	16 742	-9 068	NS				16 742
Sous total	879 721	292 426	NS	19 938	15 603	28%	899 659
Autres produits							
Reprise sur fonds dédiés	95 244	112 933	-16%				95 244
Reprise prov. départ retraite	0	6 224	-100%	41	384	-89%	41
Produits cession des immobilisations	8 300	0					8 300
PV domaine public	1 165	1 166	0%				1 165
Produits divers de gestion	26	79	-67%	0	0		26
Remboursement frais	2 264	92	NS				2 264
Autres produits (transfert de charges)	120 865	121 567	-1%	42 250	47 250	-11%	163 115
Produits financiers	19 883	6 327	NS				19 883
Produits exceptionnels	4 841	0		0	0		4 841
Sous total	252 587	248 387	2%	42 291	47 634	-11%	294 878
Total produits	1 538 397	987 989	56%	293 259	287 167	2%	1 831 656



FEDERATION DE SAVOIE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

RESULTAT AU 31/12/2023

COMPTES DE CHARGES	ACTIVITE TRADITIONNELLE			BAROUCCHAT			TOTAL 2023
	31/12/2023	31/12/2022	%	31/12/2023	31/12/2022	%	
Achats matières premières							
Alevinage Barouchat				167 943	159 397	5%	167 943
Reversement réciprocité 74	24 460	22 912	7%				24 460
Alevinage cartes départementales	64 181	66 967	-4%				64 181
Subv alevinage département	64 306	64 306	0%				64 306
Oxygène	646	738	-12%				646
Carburant	9 429	8 432	12%	220	311	-29%	9 649
Eau	421	321	31%	319	301	6%	741
EDF	6 509	5 519	18%	2 937	1 974	49%	9 446
Petits matériel divers	25 571	33 022	-23%	3 073	4 876	-37%	28 643
Fournitures administratives	4 819	4 462	8%	171	237	-28%	4 990
Achats vêtements	6 248	4 082	53%	100	146	-32%	6 347
Boissons et alimentation				13 998	15 159	-8%	13 998
Variations de stocks				-110	831	NS	-110
Fournitures de pêche				12 108	12 141	0%	12 108
Sous total	206 591	210 760	-2%	200 758	195 372	3%	407 349
Autres achats et charges externes							
Prestations extérieures	8 627	5 766	50%				8 627
Etude piscicole retenue de la sassière	7 546	0					7 546
Alevinage hélicoptère (net reste à charge)	3 622	2 250	61%				3 622
Etude suivi TRL affluents Lac du Bourget	20 292	4 639	NS				20 292
Dérasement moulin Jiguet	0	28 395	-100%				0
Etude réhabilitation MED haute Isère	4 200	0					4 200
Etude AVP Gelon	0	39 465	-100%				0
Travaux bras secondaire Isère	-1 620	18 816	NS				-1 620
Etude restauration ruisseau des Blachère	4 037	5 900	-32%				4 037
Restauration barrage giguët sur arrondine	287 717						287 717
Restauration ruisseau de la ratelière	94 421						94 421
Baux de pêche	11 971	12 211	-2%				11 971
Locations diverses	58	457	-87%	0	512	-100%	58
Location terminal carte bancaire				288	288	0%	288
Location copieur	1 141	1 008	13%				1 141
Entretien immobilier	6 141	8 968	-32%				6 141
Entretien extérieur	1 469	1 469	0%	0	650	-100%	1 469
Entretien mat mobilier	4 399	7 235	-39%	3 165	1 447	NS	7 564
Entretien mat de transport	2 659	3 301	-19%	779			3 438
Maintenance informatique	1 971	2 946	-33%	1 619	1 881	-14%	3 590
Assurances véhicules	5 328	4 195	27%				5 328
Assurances RC	10 663	10 284	4%	1 250	1 247	0%	11 913
Documentation	1 015	2 280	-55%	0	54	-100%	1 015
Honoraires expert comptable	22 572	20 002	13%	2 100	2 100	0%	24 672
Honoraires gestion sociale	6 806	4 180	63%	3 810	3 000	27%	10 616
Honoraires CAC	5 650	4 689	20%				5 650
Honoraires avocat	1 645	0					1 645
Publicité	8 945	4 003	NS	1 766	1 273	39%	10 711
Dépliants plaquettes	15 554	13 474	15%				15 554
Pourboires dons	2 220	432	NS	0	0		2 220
Frais transport	70	70	0%				70
Frais études diverses	2 750	2 750	0%				2 750
Frais déplacements	29 479	28 268	4%	562	572	-2%	30 040
Frais de congrès	1 091	2 130	-49%				1 091
Réceptions	12 214	13 770	-11%	0	464	-100%	12 214
Affranchissement	2 081	2 055	1%	42	84	-50%	2 123
Téléphone	5 975	5 537	8%	358	648	-45%	6 333
Frais bancaires	760	866	-12%	734	722	2%	1 494
Cotisations diverses	7 465	8 645	-14%				7 465
Sous total	600 932	270 456	122%	16 472	14 941	10%	617 404



FEDERATION DE SAVOIE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
RESULTAT AU 31/12/2023

COMPTES DE CHARGES (suite)	ACTIVITE TRADITIONNELLE			BAROUCBAT			TOTAL 2023
	31/12/2023	31/12/2022	%	31/12/2023	31/12/2022	%	
Impôts et taxes							
Taxes foncières	5 973	6 109	-2%				5 973
Taxes diverses	0	0		1 604	3 281	-51%	1 604
Sous total	5 973	6 109	-2%	1 604	3 281	-51%	7 577
Charges de personnel							
Salaires bruts	260 172	238 235	9%	54 959	59 543	-8%	315 130
Prov congés payés	3 846	-1 023	NS	1 403	-1 515	NS	5 249
Prov 13 ème mois	4 213	-2 424	NS	84	-1 118	-108%	4 297
Indemnités stagiaires	1 418	0					1 418
Charges patronales	73 100	61 234	19%	10 017	11 687	-14%	83 117
Charges patronales sur CP	1 009	-165	NS	187	-307	NS	1 196
Charges patronales sur 13 ème mois	1 310	-1 311	NS	-21	-280	-93%	1 289
Medecine du travail	1 627	1 152	41%				1 627
Formation professionnelle	3 337	982	NS	381	295	29%	3 718
Autres charges de personnel	7 412	544	NS				7 412
Taxe sur les salaires	4 202	232	NS				4 202
Dotation provision départ en retraite	2 287	0		279			2 566
Sous total	363 932	297 457	22%	67 289	68 306	-1%	431 221
Autres charges							
Impôts et taxes	5 973	5 973	0%	1 604	1 604	0%	
Charges de personnel	363 932	297 457	22%	67 289	68 306	-1%	
Dotations aux amortissements	123 163	96 582	28%	4 267	4 916	-13%	127 430
Dotations aux fonds dédiés	206 982	45 797	NS				206 982
Dotations provision pour risque							0
Charges diverses de gestion courante	89	32	NS	10	225	-96%	99
Intérêts des emprunts	620	655	-5%				620
Subventions versées	46 955	42 293	11%	0	0		46 955
Charges exceptionnelles	10 139	2 779	NS	646	1 873	-65%	10 785
Sous total	757 853	491 567	54%	73 816	76 924	-4%	831 669
Total des charges	1 565 376	972 783	61%	291 046	287 237	1%	1 856 422